



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

Syndicat du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable

Travaux de lutte contre le ruissellement et l'érosion sur un sous BV de l'Aisne

Commune de MAIZY

Compte-rendu de la réunion de démarrage 24 octobre 2023

Lieu :	MAIZY
--------	-------

Maître d'ouvrage :	Maître d'œuvre :	Entreprise :
Syndicat du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable	Union des Syndicats d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques	SA MASCITTI NINO

Nom, Prénom :	Fonction, Organisme :	Présent	Excusé
GILET Rémy	Président du syndicat du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable	✓	
DWORNIK Marie	Animatrice Bassin Versant à l'USAGMA	✓	
BARBIER Mickaël	Conducteur travaux, MASCITTI	✓	

Cette réunion concerne le démarrage des travaux de lutte contre l'érosion et le ruissellement entrepris par le syndicat du bassin versant de l'Aisne axonaise non navigable sur la commune de MAIZY. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise MASCITTI pour les 2 lots (Terrassement et aménagement de voirie / Plantation et enherbement). La durée prévisionnelle des travaux est estimée à 2 mois au total.

A l'origine, le coût des travaux s'élevait à 36 960 € H.T, dont 22 673 € financés par l'Agence de l'eau Seine Normandie, 6 100 € HT par le Conseil Départemental de l'Aisne et 6 100 € par la commune de MAIZY.

Suite au changement des deux exploitations après que le marché a été passé, le conventionnement a dû être réalisé de nouveau (L'ancien exploitant n'ayant pas informé les nouveaux de l'existence du projet). L'animatrice ainsi que le Président du syndicat ont tenté de coller au mieux au marché lancé avec MASCITTI, mais certains éléments ont dû être supprimés. La noue n°2 n'a pas été acceptée, jugée inutile par l'exploitant et le propriétaire. La fascine n°1 a été supprimée car le nouvel exploitant a réalisé son entrée de champ à cet endroit.

La fascine n°4 a également été supprimée, car la parcelle est actuellement sous contrat MAE et l'exploitant ne souhaitait pas prendre le risque d'y toucher. La haie n°1 a quant à elle été enlevée car la parcelle a été reboisée en partie.

Le montant du marché, après avenant, s'élève donc à 31 230 € HT.

Contexte et Objectif des travaux :

Ces travaux visent à réaliser des aménagements consistant à limiter les phénomènes d'érosion et de ruissellement sur la commune de MAIZY, et plus particulièrement l'apport de particules dans l'Aisne en cas de fortes pluies. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme Pluriannuel de Restauration, d'Entretien et de Maitrise du ruissellement des bassins versants et affluents de l'Aisne.

Les ruissellements proviennent de deux milieux différents. Les travaux consisteront donc à réaliser des aménagements d'hydraulique douce pour limiter l'érosion des parcelles agricoles et des aménagements structurants pour éviter les ruissellements au niveau des chemins, très pentus sur le secteur.

Description des travaux

- **Terrassement et aménagement de voirie**

L'opération consiste à mettre en œuvre 3 noues, 2 saignées et 1 cassis ainsi que reprofiler un chemin et un fossé. Leurs emplacements sont illustrés sur les photographies suivantes :



Saignée 1 et noue 1



Noue 3



Fossé



Saignée 2



Cassis

- **Plantation et enherbement**

Une fois les aménagements de voirie implantés, un enherbement sera effectué sur le fossé et les noues. Les fascines et les haies seront plantées aux emplacements suivants :



Haie 4



Haies 2 et 3



Fascine 2



Fascine 3

Accès aux aménagements :

Les accès sont très faciles puisque les aménagements se situent sur les chemins ou en bordure de champs. M. CHARLES a laissé une partie de sa parcelle en jachère afin de laisser l'entreprise passer pour réaliser les haies n°2, 3 et 4.

Remarques, observations :

- La délimitation de l'ensemble de la zone de travaux et des zones de passages des engins a été réalisée par le maître d'œuvre en présence de l'entreprise.
- Le chantier aura une durée prévisionnelle de 2 mois. Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le projet, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :
 - Marie DWORNIK – Union des syndicats.....06 59 02 91 93

Coût et Financement :

Le coût des travaux est de **31 230 € H.T** pour la réalisation des travaux de lutte contre l'érosion et le ruissellement sur la commune de MAIZY.

La réalisation de ces travaux est possible grâce au soutien financier **de de l'Agence de l'eau Seine Normandie et du Conseil Départemental de l'Aisne.**

Date de la prochaine réunion :

La prochaine réunion pour le suivi de l'avancement des travaux aura lieu le lundi 7 novembre 2023 à 9h30.